

Remplacement de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville et modernisation de celui du bâtiment de La Conversion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit d'investissement de Chf 145'000.00 destiné au remplacement de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville, à la Rue Neuve 10, ainsi qu'au remplacement de la motorisation de celui du bâtiment de La Conversion, sis à l'Avenue de la Gare 14.

Hôtel de Ville

L'installation date de l'origine de l'immeuble et l'ascenseur a été mis en service en 1971.

Utilisé par différentes catégories d'utilisateurs, cet équipement est très sollicité en nombre de courses puisqu'on en recense en moyenne 400 par jour.

Outre les interventions régulières pour la maintenance et la surveillance, actuellement fixées à 9 visites par an, les principaux travaux d'entretien effectués au cours de ces dix dernières années ont été les suivants :

- 2002 - Installation de portes de sécurité sur la cabine
- 2004 - Remplacement poulie et câbles d'entraînement
- 2005 - Installation d'une téléalarme
- 2007 - Remplacement du moteur de freins et comes
- 2009 - Contacteurs principaux et relais.

Situation actuelle

En fonction de l'état actuel des différents équipements et des recommandations en matière de sécurité, un devis des travaux minimum à entreprendre dans les 5 prochaines années a été établi. Le montant total représente Chf 23'000.00. Dès lors, c'est l'option du remplacement complet de l'installation qui a été choisie.

Projet

Outre la sécurisation de l'exploitation, les équipements de dernière génération offrent également des avantages pour les utilisateurs, notamment pour les personnes âgées et celles à mobilité réduite.

En effet, le modèle choisi sera équipé de portes automatiques et l'espace intérieur sera légèrement augmenté, ainsi que la largeur d'accès.

Parmi les autres améliorations, on relèvera également la programmation des courses par étape, ce qui contribue à en réduire le nombre total de courses.

On note également une augmentation du poids maximum transportable qui passe de 320 à 400 kg, ceci avec un moteur moins puissant (3,6 kW au lieu de 4,4 kW).

Bâtiment de La Conversion

Concernant l'équipement de La Conversion, cette installation date de 1981, cette installation d'une capacité de levage pouvant transporter 20 personnes entre également dans la catégorie des monte-charges. Le nombre de cycles journaliers moyen est de 40. Il est actuellement employé pour le transport de marchandises et réservé aux personnes dûment autorisées.

Outre les interventions régulières de maintenance pour son entretien, actuellement fixées à 6 visites par an, les principaux travaux d'entretien, ainsi que ceux rendus nécessaires pour son adaptation aux nouvelles normes réalisés au cours de ces dernières années, se résument comme suit :

- 2008 - Remplacement du limiteur de vitesse
- 2011 - Installation d'une téléalarme
- 2012 - Installation de barrières lumineuses de sécurité.

Situation actuelle

Dans les 2 années à venir, il faudrait prévoir le remplacement des poulies et câbles, travaux estimés à Chf 15'000.00.

Projet

Outre les travaux précités, la partie motorisation et les armoires de commandes seront remplacées, afin de garantir la fiabilité du fonctionnement et la sécurité pour les utilisateurs. Un système d'entraînement avec moteur doté d'un variateur permettra des mouvements progressifs avec alignement automatique de la position des arrêts. Un dispositif de pèse-charge est prévu pour stopper automatiquement tout démarrage de l'ascenseur en cas de dépassement du poids maximum autorisé. Par rapport à la situation actuelle, le rythme des visites de contrôle pourra être abaissé de 6 à 4 par an.

Descriptif des travaux et des coûts

A) Hôtel de Ville

- Cage d'ascenseur et rails de guidage
- 7 portes inox palières automatiques
- Entraînement direct par moteur doté d'un variateur et courroie.

Coûts devisés

Fourniture des composants, montage, mise en service, y compris démontage de l'ancienne installation et évacuation des déblais.

Chf 86'200.00

B) La Conversion

- Remplacement machine de levage, tableaux de commande et câbles de suspension
- Ajouts d'accessoires à la cabine.

Coûts devisés

Fourniture des composants, montage, mise en service,
y compris démontage des anciens composants et
évacuation des déblais.

Chf 54'600.00

C) Travaux complémentaires, peinture, maçonnerie, etc. Chf 4'200.00

Total A + B + C Chf 145'000.00

C O N C L U S I O N

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder aux travaux mentionnés pour le remplacement de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville et la modernisation de celui du bâtiment de La Conversion;
- **d'accorder** un crédit de **Chf 145'000.00**. Le compte no 9143.919 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2014, par le compte no 351.1.3311 pour l'ascenseur de l'Hôtel de Ville et 342.3311 pour celui de La Conversion.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 32'700.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 31'200.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Délégué municipal : M. Cédric Roten, Municipal